



CNS

... Le sens du vent



ANNEXES AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

6^e Journée champ Martinique EXTREME GLISSE

Dates complètes : 26 Mars 2023

Lieu : Anse Madame Schoelcher

Autorité organisatrice : Cercle Nautique de Schoelcher

2 Emplacement du tableau officiel

Les avis aux concurrents seront affichés au tableau officiel se trouvant devant le bâtiment du CNS.

3 Modification aux instructions de course

Toute modification aux IC sera affichée avant 9h00 le jour où elle entrera en vigueur, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

4.1 Signaux faits à terre

Les signaux faits à terre seront envoyés du mat situé face au bâtiment du CNS

4.3 Quand le pavillon Y est envoyé à terre, la règle 40 s'applique à tout moment sur l'eau. Ceci modifie le préambule du chapitre 4.

5 Programme des courses

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
26 Mars	10h00

6 Inscriptions

Elles sont possible en ligne du 18 Mars jusqu'au vendredi 24 Mars 2023 12h00 .Sur : www.cnschoelcher.net
Elles sont également possible au secrétariat du club selon les horaires qui suivent :

Lundi 20 Mars	8h30-12h
Mardi 21 Mars	8h30-17h
Mercredi 22 Mars	8h30-17h
Jeudi 23 Mars	8h30-17h
Vendredi 24 Mars	8h30-12h

7 Définition de l'emplacement de la zone de course

Face à l'hôtel batelière et la pointe des Nègres

8 Les parcours : Voir annexe 1 parcours

Les bords du parcours ne seront pas modifiés après le signal préparatoire.
Ceci modifie la règle 33.

9 Marques

Les marques (1-2) Cylindrique Orange

9.4 Marques de départ et d'Arrivée

Départ : Bouée sphérique blanche

Arrivée : Bouée sphérique rose

11 Le départ

11.1 Les départs des courses seront donnés en application de l'annexe B3.26.2 **Systeme 2**, avec le signal d'avertissement fait 3 minutes avant le signal de départ.

11.2 La ligne de départ sera entre un mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité et la marque de départ.

11.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 3 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. Ceci modifie la règle A4

13 **L'Arrivée**

La ligne d'arrivée sera entre un mat arborant un pavillon orange sur le bateau comité à l'extrémité bâbord et la marque d'arrivée à l'extrémité tribord.

14 **Système de pénalités**

14.1 Les pénalités sont les suivantes : 360° pénalité à 1 tour

15 **Temps limites et temps cible**

15.1 Le temps limites et les temps cibles pour toutes les classes sont les suivants :

Classe	Temps limite	Temps limite pour la marque 1	Temps cible
F31-R 120	30 mn	10 mn	30 mn

Si une planche n'a pas passé la marque 1 ou 4 dans le temps limite la course sera annulée.

Le manquement à satisfaire au temps cible ne pourra faire l'objet d'une réparation. Ceci modifie la règle 62.1(a)

15.2 Les bateaux manquant à finir dans un délai de 20 minutes après que le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF sans instructions. Ceci modifie les règles 35, A4 et A4

16 **réclamations et demandes de réparations**

16.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat de course situé dans le bâtiment du CNS. Les réclamations et demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans un délai approprié.

16.2 Pour toutes les classes le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la course du jour ou que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de courses ce jour, selon lequel il est plus tardif.

17 **Classement**

17.2 **Nombre de courses à valider pour constituer une série**

1 course doit être validée pour constituer une série.

17.3 **Courses retirées**

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées le score du bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses

(b) Quand 3 à 6 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

29 **Décharge de responsabilité**

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques .voir décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

Composition du corps arbitral :

Président du comité de course :

Président du comité de réclamation :

Annexe 1 des IC : Parcours

La Marque 1 est à laisser à Tribord

La marque 2 est à laisser à Bâbord

Parcours : Départ-1-2-1-2-arrivée

